RÈGLEMENTS DE DEK HOCKEY SAINT-ALEXIS-DES-MONTS



LE PORT DU CASQUE DE HOCKEY
ATTACHÉ EST OBLIGATOIRE
(visière ou grille fortement suggérée et

OBLIGATOIRE pour les 17 ans et moins)



BALLE DE DEK HOCKEY SEULEMENT (aucune rondelle ou autre balle)



AUCUN BÂTON EN BOIS OU ENDOMMAGÉ SUR LA SURFACE DE JEU



AUCUN RUBAN SUR LA PALETTE DES BÂTONS



LE BÂTON NE DOIT PAS MARQUER LA SURFACE DE JEU



PATINS À ROUES ALIGNÉES ET PLANCHES À ROULETTES INTERDITS



CONTENANTS DE VERRE INTERDITS

Un seul avertissement sera fait, si récidive, c'est l'expulsion.

Merci pour votre collaboration et
pour votre respect des infrastructures.